
Bourse Jean-Louis Blanchard

EN LENTILLES CORNÉENNES EN OPTOMÉTRIE

École d'optométrie

Université 
de Montréal

Objectif de la bourse :

Favoriser la participation des étudiants à des réunions scientifiques internationales portant sur les lentilles cornéennes.

Éligibilité :

- Être inscrit au programme de Doctorat en optométrie ou au programme de Résidence en optométrie (concentration « lentilles cornéennes »);
- Les candidats devront se distinguer par leurs connaissances théoriques et pratiques dans le domaine des lentilles cornéennes.

Marche à suivre :

Les candidats doivent soumettre les documents suivants :

- Une lettre de motivation justifiant l'excellence du dossier académique, en particulier dans les domaines théoriques et pratiques des lentilles cornéennes;
- Un curriculum vitæ;
- Le dernier relevé de notes.

Date de dépôt de la demande :

Vendredi 31 mars 2023 au plus tard, en version électronique à candidature-bourse@opto.umontreal.ca en précisant dans l'objet de votre message : Bourse Jean-Louis Blanchard

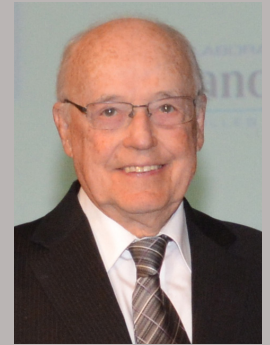
Montant du prix :

1,000 \$*

Annonce du résultat :

Printemps 2023

Le comité d'attribution est composé de la Dre Julie-Andrée Marinier, optométriste, directrice par intérim et secrétaire de l'École d'optométrie, Dre Caroline Faucher, optométriste, directrice adjointe aux études de premier cycle, et de M. Jean-François Bouchard, directeur adjoint à la recherche, aux études supérieures et aux affaires professorales. Un représentant du donateur agit comme membre ex-officio si désiré.



LE DOCTEUR JEAN-LOUIS BLANCHARD (1924 - 2016) a été le fondateur du premier laboratoire québécois de lentilles cornéennes (Véracon, 1963).

Il a permis à la profession d'occuper ce créneau à une époque où ce domaine était monopolisé par des compagnies américaines.

Dr Jean-Louis Blanchard a été également impliqué dans Optique Richelieu, premier regroupement d'achat optométrique au Québec.

* La bourse est allouée pour une année et peut être renouvelable si les résultats académiques du lauréat sont conformes aux critères d'excellence demandés